

ETE 2019

LIRE (49)

CA BULLE !
10/13 ANS
5 OU 7 JOURS

044 007 001

Réalise ta propre bande dessinée et profite de ta colo pour en découvrir de nouvelles !

Château de la Turmelière 49 530 Liré



SITE / HEBERGEMENT

Liré, situé à 5 km d'Ancenis, est le village natal de Joachim Du Bellay. Le château de la Turmelière est situé à la lisière de ce village, sur les coteaux de la Loire dans un parc de 50 hectares, agrémenté d'un étang. Plus d'informations sur : www.commune-lire.fr/

Les enfants sont accueillis sur le domaine du château.

Hébergement dans les annexes situées au cœur du parc, en chambre de 2 à 3 lits avec sanitaires complets. Restauration sur place. Salle de sport et centre équestre sur le site.

Visitez le château sur :

www.360studioweb.com/2009/visite-virtuelle/360/tourisme/la-turmeliere

Et aussi sur le site www.turmeliere.org/asso_turm/



NOUS CONTACTER PENDANT LE SEJOUR

Numéro d'urgence pour l'ensemble de nos séjours : **02.51.86.33.00** de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

En dehors de ces horaires, **en cas d'urgence** ne pouvant attendre l'ouverture de nos bureaux, vous pouvez contacter le portable d'urgence communiqué sur le blog du séjour.

CONVOCAION ET TRANSPORT

Votre convocation est à retirer sur votre espace client via notre site internet une dizaine de jours avant le départ ou vous la recevrez par poste sept jours avant le départ (pour certains cas comme les comités d'entreprise, centre social...).

Pour accéder à votre espace client, il faut rentrer votre adresse mail puis votre n° client qui commence par un i majuscule, par ex. I123456.

En cas de problème technique vous pouvez appeler le 01.43.58.96.59

Les enfants de Angers, Le mans, Paris, Rennes, La Roche sur yon prendront le train jusqu'à Nantes puis le car jusqu'à Liré. Les enfants de Nantes prendront le car jusqu'à Liré avec le reste du groupe.

Pendant le séjour les enfants se déplaceront soient à pied, en voiture, en mini-bus ou en car selon la distance et la nature de la sortie. Des sièges auto sont prévus pour les enfants plus petits.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le premier repas inclus est le déjeuner et le dernier repas inclus est le goûter. Le premier jour, les enfants déjeuneront un après une visite des lieux et l'installation dans les tentes. Un temps de connaissance et de cohésion permettra d'établir en groupe les règles de vie collective et de présenter le déroulement du séjour.

PROGRAMME

Laisser place à son imagination pour créer et illustrer sa propre bande dessinée, c'est le challenge que les enfants, en groupe ou individuellement, devront relever pendant cette colonie de vacances.

Nous leur donnerons les techniques nécessaires pour qu'ils puissent écrire leurs histoires et nous utiliserons leurs talents créatifs pour les mettre en images.

Du scénario à la mise en couleur, les bandes dessinées n'auront plus de secret pour eux !



Pendant ce séjour, Ils pourront aussi « buller » dans les jardins de la Turmelière pour profiter pleinement des bandes dessinées ou comics à disposition.

Des grands jeux et des bricolages autour de leurs personnages préférés seront proposés pour profiter pleinement de cet univers.

Autres activités : Les nombreuses activités permettent à chaque enfant de choisir chaque jour ses loisirs. Jeux de connaissances, pêche dans l'étang, veillées, ateliers créatifs, VTT, activités d'expression auront lieu tout au long du séjour ainsi que des temps permettant une organisation et une participation de l'ensemble des participants à la vie collective dans le respect de chacun et du projet éducatif de la Ligue de l'enseignement.

Niveau technique et physique : facile et ouvert à tous.

ENCADREMENT DU SEJOUR

Une équipe d'animation attend les participants pour leur permettre de passer les meilleures vacances possibles. Elle est composée d'un directeur.ice BAFD ou équivalence ainsi que d'animateurs.ices BAFA ou équivalence. On compte un adulte pour 8 mineurs accueillis sur ce séjour. L'équipe pédagogique a pour objectif de faire apprécier à chacun la vie passée en groupe, dans le respect mutuel tout en favorisant sa propre autonomie.

Le projet pédagogique mis en place par l'équipe est basé sur le respect des droits et devoirs de l'enfant. Au quotidien, les activités sont établies en fonction des choix émis par les enfants et permettent à chacun de trouver sa place.

Chacun doit également être soucieux du matériel mis à disposition et respecter les règles de vie qui impliquent des contraintes comme la participation aux tâches matérielles mais sans lesquelles toute vie de groupe est impossible.

SUR PLACE, LA VIE ENSEMBLE

L'équipe d'animation aura comme souci de respecter les rythmes de vie de chacun (pas de lever ni de coucher trop tardifs), ceci n'excluant pas quelques exceptions.

L'organisation des moments de la vie quotidienne répondra aux besoins physiques d'alimentation, de repos et d'hygiène des enfants et sera l'occasion de favoriser l'accès à l'autonomie.

Un réveil individualisé ainsi qu'un petit déjeuner échelonné seront mis en place. Le petit-déjeuner sera disponible jusqu'à 10h, au-delà, une collation avec des produits laitiers, céréaliers et fruitiers pourra être proposée aux enfants. L'espace réveil et petit-déjeuner sera, dans la mesure du possible, suffisamment éloigné des tentes pour respecter le sommeil de chacun.

L'alimentation sera variée et équilibrée. Les repas seront des moments de convivialité et d'échange. L'animateur sensibilisera les enfants au gaspillage, au partage et à la propreté. Les enfants participeront à l'élaboration des menus, aux courses et à la réalisation des repas. Nous nous efforçons de proposer une alimentation de qualité et équilibrée, en quantité suffisante, adaptée aux besoins nutritionnels de chaque tranche d'âge et en lien avec les activités du séjour. Une attention particulière est portée à l'hygiène alimentaire. En cas de coutumes alimentaires avec des exigences médicales ou religieuses, nous opterons pour le remplacement ou la compensation de ces aliments par d'autres au cours du repas. En cas d'allergie alimentaire, il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

Les animateurs seront particulièrement vigilants sur les moments de toilette et de rangement : moments importants de détection d'éventuels problèmes de santé ou d'hygiène. Les temps du brossage de dent, de lavage des mains et de douche sont encadrés par les animateurs. Ils doivent s'assurer que l'enfant n'a pas besoin d'aide et que ces temps de toilette sont efficaces. La toilette est non-mixte et encadrée dans la mesure du possible, d'un animateur de même sexe.

Un temps de retour au calme sera aménagé en fin de soirée permettant d'amener les enfants progressivement au sommeil. La disponibilité de chacun, sur ce moment, favorisera un coucher dans le calme. La veillée est un temps important dans les séjours de vacances mais elle n'est pas obligatoire. Les enfants pourront prendre du temps individuel de lecture ou autre ou décider d'aller se coucher s'ils ne souhaitent pas y participer.

Nous pratiquons sur nos séjours de vacances l'activité spontanée comme levier d'autonomie lors des temps calmes souvent après les repas et avant le dîner. Les journées sont donc organisées par moments avec des activités spontanées et d'autres moments avec des activités plus dirigées. L'aménagement de l'espace doit être un moteur d'émancipation et de découverte par l'organisation de coins ouverts et adaptés à l'âge des enfants. Des zones attractives et variées sont aménagées sur le séjour. Les enfants peuvent faire des dessins, jouer avec des petites voitures, avec un ballon, lire un livre, faire des constructions en lego ou en kapla etc ... Ces temps peuvent être individuels ou collectifs.

Nous accordons une place importante aux livres sur nos séjours et à l'imaginaire par l'image et la lecture. Un coin livres adapté à l'âge des enfants sera installé.

A propos de l'utilisation du **téléphone portable** : il s'agit d'un outil de communication de plus en plus utilisé par les enfants, jeunes y compris en centre de vacances. Cependant, nous considérons que l'usage du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances, de ce fait **nous interdisons la présence des mobiles** sur nos séjours pour des enfants de moins de 14ans. A partir de 14 ans nous déconseillons fortement la présence du téléphone mobile. En cas d'utilisation abusive, celui-ci pourra être saisi par l'équipe d'animation et restitué en fin de séjour.

Objets de valeur : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (lecteur mp3, bijoux, téléphone mobile, CD, tablette...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention les vols, dégradations ou pertes de ces objets ne sont pas couverts par notre association.



ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

L'alcool/La cigarette/ la drogue / la cigarette électronique :

La consommation et l'achat de boissons alcoolisées, de cigarettes et de drogue seront interdites sous toutes ses formes.

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Les documents suivants concernant l'enfant sont à PRESENTER IMPÉRATIVEMENT LE JOUR DU DEPART :

- Fiche de renseignements individuels et fiche de renseignements médicaux
- Photocopie de votre attestation vitale ou photocopie de l'attestation de droit CMU détaillant les bénéficiaires (si vous bénéficiez de la Couverture Maladie Universelle).
- Fiche de trousseau ci-dessous complétée (toute autre fiche trousseau reçue n'étant pas à considérer)
- L'autorisation au droit à l'image ci-dessous complétée
- Décharge de responsabilité / autorisation à rentrer seul (le cas échéant).



En l'absence de ces documents, votre enfant ne pourra pas être accueilli sur le séjour.

FORMALITES SANTE

Si votre enfant est concerné par une allergie ou une intolérance alimentaire, merci de nous prévenir dès l'inscription. Si votre enfant suit un traitement médical, merci de nous prévenir dès l'inscription et nous confier la photocopie de l'ordonnance et les boîtes de médicaments marquées au nom de l'enfant. Notre assistant sanitaire veillera au suivi du traitement.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

PRENDRE DES NOUVELLES

Pour consulter le blog du séjour de votre enfant, connectez-vous sur le site internet : www.ondonedesnouvelles.com. Puis rentrer le code figurant sur votre convocation. Des nouvelles seront mises en ligne au moins tous les deux jours. Sur certains de nos sites, le bas débit de connexion internet ne permet pas de mettre en ligne une quantité importante de photos.

EQUIPEMENT A PREVOIR

Prévoir le linge pour 5 ou 7 jours ainsi qu'un sac à linge sale pour le retour des vêtements à la fin du séjour. Trousseau marqué aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées cousues. Pas de lessive effectuée durant le séjour.

Argent de poche : 5 à 10 € maximum (pas de sortie hors du centre organisée).

Bon séjour avec Vacances pour tous !

Nom :
Prénom :
Age :
THEME DU SEJOUR : Ca bulle !

A la maison, nous vous recommandons de faire le sac en présence de votre enfant, il apprendra ainsi à mieux reconnaître ses affaires. Merci de marquer toutes les affaires au nom et prénom de votre enfant.

Pour information, les vêtements portés par votre enfant le jour du départ sont répertoriés dans cet inventaire.

Ne pas emporter d'objets de valeur

Des vêtements simples et confortables sont préférables aux vêtements neufs et fragiles.

DESCRIPTION		QUANTITE				OBSERVATION / PERTE
		Conseillée	Fournie par les parents	A l'arrivée	Au départ	
En cas d'énurésie, merci de prévoir protection et / ou pyjama(s) supplémentaire(s)						
SOUS VETEMENT	Paires de chaussettes	5 ou 7				
	Slip, caleçon, boxer ou culotte	5 ou 7				
	Autre :					
POUR LA NUIT	Pyjama ou chemise de nuit	1 ou 2				
VETEMENTS	Short ou bermuda	2 ou 3				
	Jupe ou Robe	2 ou 3				
	Tee shirt ou chemisette	5 ou 7				
	Pantalon, jean	2 ou 3				
	Survêtement	1				
	Pull Over , gilet , sweat shirt	2 ou 2				
	Coupe-vent / vêtement de pluie	1				
	Autre :					
CHAUSSURES	Chaussures fermées, tennis ou baskets	1				
	Chaussons ou tongs	1				
POUR LA TOILETTE	Trousse de toilette	1				
	Equipement personnel à préciser par vous					
	Gant de toilette	2				
	Serviette de toilette	2				
	Brosse à cheveux	1				
	Brosse à dents	1				
	Shampooing et gel douche	1				
	Autre :					
PROTECTION	Casquette, bob ou chapeau	1				
	Crème solaire écran total	1				
	Lunettes de soleil	1				
DIVERS	Sac pour le linge sale	1				
	Petit sac à dos pour activités	1				
	Serviette de table	1				
	Sac ou valise de voyage	1				
	Paquet de mouchoirs	1				
	Enveloppe timbrée à l'adresse des parents	1				
	Lampe torche	1				
	Gourde	1				
AUTRE	Que souhaitez-vous rajouter ?					

La Ligue de l'Enseignement



Pour consulter notre [projet éducatif](#), dirigez-vous sur notre site www.laligue44.org

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours
Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04
Association reconnue d'utilité publique par décret du 31/05/1930

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

A REMETTRE LE JOUR DU DEPART

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> autorise **> n'autorise pas** (*rayer la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le